

Procès-verbal de la séance du C.T du 6 juin 2019 à 14h30

Représentants titulaires de l'administration				Représentants du personnel titulaires			
Mme	LECOURTOIS	Caroline	présente	M.	LOCICERO	Eric	présent
Mme	KOWALSKI	Amandine	présente	Mme	SERGENT	Soraya	absente
				M.	MAZZOCCHI	Guglielmo	présent
				Mme	FABIJANEC	Aurélie	absente
				M.	MORALES	Juan-Luis	présent
				M.	TISSIER	Olivier	présent
				Mme	LAGUIA	Virginia	absente

Membres suppléants des représentants du personnel			
M.	COUTAUDIER	Laurent	absent
M.	FAYOLLE DE MANS	Marc	absent
M.	BONHOURE	Patricia	présente
M.	ASLAN	Carlo	absent
M.	GRIBE	Gérald	absent
M.	BERGNA	Jacques	absent
Mme	VARICHON	Marie	absente

En outre, étaient présents :

Madame Vincentella de COMARMOND, Directrice adjointe
 Monsieur Christian BROSSARD, Secrétaire général
 Madame Victoria PIGNOT, présidente du Conseil pédagogique et scientifique (CPS)
 et présidente de la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE)

Ordre du jour :

1. **Approbation des procès-verbaux des séances du 7 mars et du 11 avril 2019 (pour avis)**
2. **Précisions sur les profils de poste TPCAU mis au concours des enseignants-chercheurs 2019 (pour information)**
3. **Bourse aux emplois (pour information)**
4. **Dérogations aux règles de limite d'âge de départ à la retraite (pour information)**
5. **Point sur les effectifs A.T.S / enseignants, les recrutements et les mouvements de personnels (pour information)**
6. **Questions diverses :**
 - **Point sur les contractuels administratifs en contrat 6 quinquies (pour information)**

Secrétaire adjoint : Eric LOCICERO (SUD Culture Solidaires)

La présidente ouvre la séance à 15h.

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 7 mars 2019 et du 11 avril 2019 (pour avis)

a. Procès-verbal de la séance du 7 mars 2019

Patricia BONHOURS a une remarque concernant les nouvelles missions confiées à Hacina FIRMIN. Elle demande si cette dernière continuera à faire les cartes Culture ?

Caroline LECOURTOIS répond qu'auparavant Hacina FIRMIN et Zohra BARTHE s'occupaient des cartes Culture. Désormais, ce sera uniquement Zohra BARTHE.

Les représentants du personnel n'ont pas d'autres observations. Caroline LECOURTOIS propose de passer à l'approbation du procès-verbal :

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

b. Procès-verbal de la séance du 11 avril 2019

Eric LOCICERO a une remarque concernant le procès-verbal du 11 avril 2019. Il souhaite ajouter une motion du CT relative aux réunions organisées par le coordonnateur du champ TPCAU dans le cadre du concours des enseignants-chercheurs 2019.

Caroline LECOURTOIS répond qu'il n'est pas possible d'ajouter une motion au procès-verbal du 11 avril 2019 car le procès-verbal consigne uniquement des débats de la réunion du 11 avril. Elle invite donc Eric LOCICERO à échanger sur ce point aujourd'hui.

Eric LOCICERO rappelle qu'il a déjà alerté l'école, lors de la réunion du 7 mars 2019, sur la manière dont les profils de poste ont été élaborés. Il trouve le procédé discriminatoire car le débat était complètement fermé. Avant le 7 mars, des contractuels ont été conviés à la phase d'élaboration des profils TPCAU alors que certains étaient candidats.

Victoria PIGNOT précise que Xavier BONNAUD a organisé des réunions pour le champ TPCAU. Il a en effet tenu des réunions avec des enseignants hors Conseil pédagogique et scientifique (CPS) et Conseil pédagogique et scientifique restreint (CPS restreint) en se présentant comme coordonnateur du champ. C'est gênant car en effet des candidats au concours ont participé à ces réunions.

Eric LOCICERO signale qu'il a dénoncé cette situation dès qu'il en a eu connaissance. Il réitère son mécontentement car des enseignants hors CPS restreint ont pu donner leur avis sur les profils de poste TPCAU alors même qu'ils avaient le statut de candidat.

Caroline LECOURTOIS rappelle à Eric LOCICERO qu'une motion du CT a été déposée lors de la réunion du 29 mars dernier. En tant que directrice de l'établissement, elle a répondu par écrit à cette motion et a, par ailleurs, rappelé les règles aux différentes instances. Elle remercie les membres du CT d'avoir déposé cette motion pour dénoncer ces pratiques. A la suite de cette motion, un rappel sur la procédure d'élaboration des profils de poste a été fait aux membres du CPS restreint.

Elle ajoute que la rédaction des profils est aujourd'hui objective. Les profils ont été validés par le CPS restreint puis rédigés et validés par le Conseil d'administration (CA).

Caroline LECOURTOIS souhaite revenir à l'approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019.

Eric LOCICERO ajoute que les membres du CT déposeront une motion pour que cette dernière soit jointe au procès-verbal de la séance d'aujourd'hui.

Caroline LECOURTOIS invite les représentants du personnel à passer au vote :

POUR : 5
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Précisions sur les profils de poste TPCAU mis au concours des enseignants-chercheurs 2019 (pour information)

Eric LOCICERO a demandé un point sur les profils de poste TPCAU mis au concours des enseignants-chercheurs. Il précise que ce n'est pas la première fois que des dysfonctionnements sont pointés au sein de cette école. Par ailleurs, il s'inquiète du devenir de l'école car les profils ne tiennent pas compte des réflexions menées au sein du champ TPCAU. C'est bien dommage (*cf. Motion des représentants du personnel annexée au procès-verbal*).

Caroline LECOURTOIS comprend l'inquiétude d'Eric LOCICERO. Toutefois, elle souligne qu'il s'agit de propos personnels et que ce dernier n'apporte aucune preuve. Au demeurant, les instances de l'école peuvent être saisies dès lors qu'il y a des dysfonctionnements constatés par le corps enseignant.

Elle remercie Victoria PIGNOT pour sa présence aujourd'hui et précise que cette dernière assiste au présent CT afin de répondre aux questions des représentants du personnel sur les orientations des profils de poste TPCAU. Elle ajoute qu'un travail sur les besoins de l'établissement a été mené en amont de cette campagne de recrutement et que par ailleurs, l'école est précurseur sur les sujets d'actualité en architecture (ex : formations BIM, cœur de ville, etc.).

Victoria PIGNOT rappelle qu'il y a des enseignements sur ces sujets en master à l'ENSA Paris La Villette.

Caroline LECOURTOIS laisse la parole à Victoria PIGNOT pour la présentation des différents postes TPCAU mis au concours 2019 :

Poste 1 : MCF TPCAU Habitat, ville et sociétés (catégorie 2)

Victoria PIGNOT précise que le CPS restreint a souhaité mettre ce poste au concours car il y a plusieurs départs à la retraite cette année dans le domaine d'étude Habitat, ville et sociétés. Ce profil est axé sur le logement.

Postes 2 et 5 : MCF TPCAU Héritages et mutations (catégorie 2)

Victoria PIGNOT explique que Xavier BONNAUD avait proposé initialement des profils de poste d'enseignants qui partent à la retraite cette année. La CFVE a procédé à un état des lieux des séminaires et groupes de projet et a constaté un déficit. C'est pour cela que ces deux profils ont été créés.

Eric LOCICERO remarque que ce choix a été fait avant l'évaluation des domaines d'étude. Aujourd'hui, cette stratégie de recrutement est planifiée sur 2 années. 14 profils de poste ont été rédigés. Cette année, 8 postes ont été mis au concours. Les autres profils seront mis au concours 2020.

Victoria PIGNOT répond que des ajustements auront lieu. Un bilan sera réalisé au 1er semestre donc les profils de poste non publiés seront réexaminés.

Caroline LECOURTOIS précise qu'il y a une confusion. Le CA a souhaité que soient rédigés tous les profils de poste (14 profils) répondant aux besoins de l'école pour que le ministère puisse en prendre conscience. Par conséquent, 8 postes ont été mis au concours au titre de l'année 2019. Il reste donc 6 postes non pourvus. Elle explique que l'école va recruter des maîtres de conférences associés (MCFA) sur ces 6 postes, dans l'attente du concours 2020.

Eric LOCICERO souhaiterait que les postes non pourvus cette année par concours ou mutation restent ouverts aux différents domaines d'étude du champ.

Victoria PIGNOT répond que l'année prochaine, le CPS restreint disposera d'une cartographie de tous les domaines d'étude. Ainsi, des modifications pourront avoir lieu.

Caroline LECOURTOIS ajoute que l'établissement va probablement avoir des MCFA et des contractuels T3 titularisés.

Un bilan de la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs 2019 sera effectué fin juin. L'école va devoir repenser les profils des MCFA à ce moment-là. La publication des profils est prévue pour fin juillet et les auditions pour mi-septembre.

Par ailleurs, elle a participé hier au collège des directeurs des ENSA et précise que l'école est exemplaire dans l'organisation de la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs. En tant que directrice, elle s'attache à veiller de près au fonctionnement des comités de sélection (CDS) et au contrôle de légalité.

Eric LOCICERO souhaite une analyse objective sur le repositionnement des contractuels T3 à l'avenir. Il constate malheureusement que beaucoup de MCFA de l'ENSAPLV ont obtenu la qualification au détriment des contractuels T3 (4 contractuels T3 pour le champ TPCAU). Le ministère souhaite titulariser des contractuels T3 mais en réalité peu d'enseignants contractuels ont obtenu la qualification.

Caroline LECOURTOIS répond que 2 postes TPCAU résultent d'un transfert T3/T2 donc ces postes sont faits pour les contractuels T3. Cependant, on constate que peu de contractuels T3 ont candidaté.

Eric LOCICERO alerte sur la nécessité de protéger les contractuels T3 de l'école. Certains ont déposé un dossier de candidature pour obtenir la qualification mais ne l'ont pas eue.

Victoria PIGNOT demande à Eric LOCICERO si ces contractuels ont suivi la formation ?

Eric LOCICERO ne sait pas.

Caroline LECOURTOIS ajoute qu'aujourd'hui la logique suivie par l'école est de constituer des binômes d'enseignement avec un titulaire et un contractuel. Elle explique que la stratégie de titularisation élaborée par l'établissement nécessitera de revoir ce principe. La CFVE devra travailler là-dessus, notamment avec la mise en place du nouveau programme pédagogique (112h/semestre).

Des binômes devront forcément être constitués avec 2 titulaires ou un titulaire et un associé. Enfin, elle rappelle que les contractuels T3 de l'école n'ont aucune obligation de présenter la qualification en vue d'une titularisation.

Eric LOCICERO souhaite aborder le cas particulier d'un agent de l'école (T3) qualifié dans le champ ATR mais n'ayant pas pu candidater au profil de poste ATR mis au concours par l'école. Cet enseignant a été qualifié en catégorie 2 (= expérience professionnelle). Le poste était ouvert en catégorie 1 (= diplôme requis).

Caroline LECOURTOIS répond que le CPS restreint a souhaité recruter un docteur sur ce poste donc le poste a été ouvert en catégorie 1. L'objectif est d'avoir un enseignant qui apportera une réflexion théorique et scientifique.

Eric LOCICERO trouve cela dommage. Cet enseignant n'a pas pu candidater alors que c'était le seul contractuel qualifié en ATR RA à l'école.

Juan-Luis MORALES souhaite également alerter les représentants de l'administration sur les heures optionnelles. Il y a une vraie inquiétude chez les enseignants, notamment pour les contractuels T3 sans autre activité professionnelle. Un accompagnement au cas par cas est-il possible ?

Victoria PIGNOT répond qu'il faut les rassurer. Ils seront présents à la rentrée universitaire 2019/2020. Un accompagnement individualisé est possible.

Olivier TISSIER s'interroge sur l'avenir au sein de l'école des contractuels T3 qui ne trouveraient pas leur place au sein d'un binôme.

Caroline LECOURTOIS répond que l'école compte 3 transferts T3/T2 pour la rentrée universitaire 2019/2020. Elle rassure les représentants du personnel sur la nécessité pour l'école de poursuivre ses engagements contractuels avec l'ensemble des contractuels T3. L'école va avoir besoin d'eux et leur proposera davantage d'heures d'enseignement compte tenu de la mise en place d'une transversalité des enseignements dès septembre 2019. Elle rappelle que l'école n'a plus le droit de recruter de nouveaux contractuels et que par conséquent, les contractuels présents se verront proposer plus d'heures d'enseignement. Une bourse aux emplois va être mise en place prochainement.

Par ailleurs, elle explique que l'école compte 3 transferts T3/T2 cette année car l'établissement s'est donné pour principe de récupérer les heures des enseignants qui partent à la retraite. Ce n'est pas forcément l'option choisie par les autres écoles.

Elle revient sur le cas d'un enseignant T3 de l'école ayant obtenu la qualification mais ne disposant pas des diplômes requis pour être recruté en MCFA ou sur un poste de catégorie 1 proposé cette année au concours. Cet enseignant peut tout à fait postuler dans une autre école sur un poste relevant de son champ en catégorie 1.

Enfin, elle rappelle que les écoles doivent par ailleurs veiller à un équilibre entre les postes proposés en catégorie 1 et 2.

Juan-Luis MORALES souhaite revenir sur la mise en place des enseignements transversaux. Il précise qu'il manque des cours dans certains domaines d'étude pour la rentrée 2019/2020 (IP, cours transversaux).

Caroline LECOURTOIS répond qu'il est possible de requalifier des IP en cours transversaux.

Victoria PIGNOT ajoute qu'il ne faut pas hésiter à proposer cela à la CFVE. Il faudra revoir certains intitulés.

Juan-Luis MORALES prend pour exemple un cours d'espagnol. Il précise que le cours a été réduit à 1h30. Il sera difficile de faire mieux.

Caroline LECOURTOIS rappelle qu'un arrêté de 2005 impose des contraintes aux écoles. Il s'agit d'une question d'organisation. Il y a la possibilité de faire un cours sur deux semestres au lieu d'un semestre.

Victoria PIGNOT regrette que peu d'enseignants soient venus à la réunion d'information en amphithéâtre relative aux cours transversaux.

Eric LOCICERO souhaite revenir à la procédure d'élaboration des profils de poste et pense que la question du logement doit être raisonnée pour les profils de poste TPCAU. Il aimerait que la question de l'écologie soit davantage prise en compte. Quant au domaine Héritages et mutations, il faudra voir l'ambition du ministère sur le sujet pour les prochains profils de poste.

Victoria PIGNOT rappelle que la question de l'écologie est abordée en master.

Eric LOCICERO regrette également que les systèmes de conception et outils numériques ne soient pas suffisamment abordés dans le programme pédagogique. Il souhaiterait que ces sujets soient inscrits au premier cycle.

Olivier TISSIER pense qu'il est nécessaire d'avoir une analyse précise sur les différents domaines d'étude. Il constate que dans d'autres écoles les profils de poste étaient plus pointus sur ces sujets. Il pense que l'ENSAPLV a loupé la transition sur les outils numériques. Il faut avouer que beaucoup de MCFA sont compétents sur le logement et peu sur ces sujets pourtant d'avenir.

(Victoria PIGNOT quitte la séance)

3. Bourse aux emplois (pour information)

Caroline LECOURTOIS rappelle qu'un appel d'offre a été lancé par le service de la scolarité et de la vie étudiante. En parallèle, elle précise qu'elle a transmis aux enseignants titulaires le curriculum vitae d'un contractuel T3 en vue de former un nouveau binôme.

La CFVE s'est réunie cet après-midi et travaille sur ce chantier. Par ailleurs, Vincentella de COMARMOND et elle-même sont en train de réaliser un bilan général sur les binômes actuels. Elle précise que l'école aura des besoins importants sur le cycle licence.

Olivier TISSIER répond que le passage à la semestrialisation a complexifié la mise en œuvre du programme.

Caroline LECOURTOIS répond qu'il y a en effet moins d'enseignants sur les groupes de projet. Un bilan est nécessaire pour identifier les enseignants seuls. Elle ajoute que le plus compliqué est de mettre les enseignants (titulaires et contractuels) en relation pour aboutir à la constitution de binômes.

Guglielmo MAZZOCCHI souhaite discuter du cas d'un enseignant T3 qui a vu son enseignement disparaître lorsque l'enseignant titulaire, avec qui il formait un binôme, est parti à la retraite.

Caroline LECOURTOIS répond qu'elle a envoyé personnellement son CV aux enseignants titulaires en vue de former un nouveau binôme.

Juan-Luis MORALES ajoute que cet enseignant propose un projet intra-domaines.

Caroline LECOURTOIS répond qu'elle a envoyé son CV. Il souhaite créer un groupe de projet mais il n'est pas possible de créer un nouvel enseignement. Il faut que la situation soit soutenable pour la rentrée car les agents manquent de place (cf. projet de desserrement). La priorité est d'assurer les enseignements en fonction des besoins de l'établissement.

Eric LOCICERO comprend bien la situation mais constate que des enseignants T3 en CDI voient leurs heures d'enseignement baissées. Cela pose des difficultés et est source de litiges.

Caroline LECOURTOIS précise que l'école n'a aucune obligation de maintenir le même nombre d'heures d'enseignement d'une année sur l'autre, même pour les contractuels T3 en CDI.

Eric LOCICERO demande si les postes de MCFA sont également soumis à ce principe ?

Caroline LECOURTOIS répond que ce principe ne concerne que les enseignants T3. Pas les MCFA. Par ailleurs, elle rappelle avoir effectué un état des lieux lors de son arrivée à la direction adjointe de l'école pour régulariser les situations de chacun au regard des services faits.

Eric LOCICERO demande si les intervenants extérieurs (lettre d'engagement max. 48h) sont concernés ?

Caroline LECOURTOIS répond que normalement ils n'ont pas vocation à rester au sein de l'école. Toutefois, l'école aura probablement besoin d'eux pour pouvoir maintenir l'offre pédagogique actuelle.

4. Dérogations aux règles de limite d'âge de départ à la retraite (pour information)

Amandine KOWALSKI présente les différentes dérogations possibles à la limite d'âge (cf. tableau).

Olivier TISSIER regrette que ces dérogations ne soient pas suffisamment connues par le corps enseignant. Il suggère de réfléchir aux vecteurs de communication pour éviter les demandes hors délai.

Caroline LECOURTOIS répond qu'un bilan est effectué une fois par an afin d'identifier les enseignants qui atteignent la limite d'âge au cours de l'année universitaire. Le service RH alerte alors les agents concernés par courriel. Elle précise toutefois que certains agents ne réagissent pas et que par conséquent, il n'est pas toujours possible de répondre favorablement à une demande formulée tardivement.

Amandine KOWALSKI reconnaît que l'absence d'un intranet limite la communication des informations relatives à la limite d'âge et aux dérogations réglementaires. Toutefois, elle précise que ces informations sont bien détaillées et expliquées sur l'intranet du ministère Sémaphore, rubrique Ressources Humaines.

5. Point sur les effectifs A.T.S/enseignants, les recrutements et les mouvements de personnels (pour information)

Caroline LECOURTOIS annonce qu'il n'y a pas eu de changement dans les effectifs enseignants (T2 et T3) depuis la séance du 11 avril.

Les recrutements de personnels administratifs réalisés ou en cours, ainsi que les derniers mouvements de personnel A.T.S sont les suivants :

Gestionnaire pédagogique HMONP/voyages :

Fin de contrat 6 quinquies de Soraya SERGENT. Le poste T2 a été transformé en T3. L'agent(e) sera en charge de la HMONP et également de l'organisation des voyages VAHM. Le profil de poste modifié a été proposé à Soraya SERGENT, elle n'a pas souhaité donner suite à cette proposition.

Eric LOCICERO précise que cette agente n'a pas souhaité donner suite à cette proposition car elle pensait ne pas tenir la cadence avec à la fois la gestion de la HMONP et celle des voyages.

Caroline LECOURTOIS répond que cela nécessite une organisation rigoureuse. Un agent a été recruté sur ce poste (Samuel BRUNA). Il prendra ses fonctions le 17 juin.

L'école dispose donc d'un support de poste T2 car Samuel BRUNA est recruté sous contrat établissement (T3). L'école souhaite mettre en place un observatoire des débouchés et parcours professionnels. Le support de poste sera probablement utilisé pour cela.

Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage :

Le poste est vacant depuis le départ à la retraite d'André BAPIN au 1er mai 2019.

Caroline LECOURTOIS précise que le ministère n'organise pas de concours AASM cette année. Par conséquent, l'école a publié le profil de poste en T3 pour rapidement recruter un agent de surveillance de nuit. Le service RH a reçu une candidature (Garcin MODESTIN). Un contrat établissement lui sera proposé jusqu'au 31 décembre 2019 en attendant une sortie de concours.

Stagiaire Archives :

Rhita HOUNZI termine son stage de 6 mois au service archives le 7 juin.

Responsable pôle accueil, propreté et sécurité des bâtiments (TESC) :

Le profil de poste a été publié. Le service RH a reçu une seule candidature externe (enseignement supérieur). Toutefois, l'agent est en catégorie C donc il n'a pas été possible de donner une suite favorable à cette candidature car le poste est calibré en B.

Caroline LECOURTOIS ajoute que la commission de sécurité du 16 mai a notifié un avis défavorable à l'établissement. Par conséquent, Caroline LECOURTOIS souhaite que l'établissement se dote également d'un ingénieur des services culturels et du patrimoine pour seconder Philippe BOURDIER.

Eric LOCICERO demande des précisions sur les éléments qui justifient l'avis défavorable.

Christian BROSSARD répond que la commission de sécurité a finalement pointé les mêmes dysfonctionnements que l'inspecteur santé et sécurité au travail, c'est-à-dire sur la santé et la sécurité des personnels. Il faut par exemple documenter davantage les travaux effectués et les contrôles réglementaires.

Responsable du service de la scolarité et de la vie étudiante :

Catherine COMET prendra sa retraite le 1er octobre 2019. Elle ne reviendra pas en septembre. Une sortie IRA est prévue pour la remplacer.

Responsable du service de la communication et de la valorisation :

Gilles ENRIQUEZ partira à la retraite au 1er octobre 2019.

Le profil de poste est en cours de rédaction.

Responsable éditorial (Editions La Villette) :

Marc BEDARIDA partira à la retraite le 1er septembre 2019. Il sera remplacé par Pierre CHABARD.

Chargé(e) de mission instances et veille juridique :

Sophie VERRIER arrivera prochainement sur le poste. La date de prise de poste reste à fixer avec le SRH.

Responsable du service financier :

Luc WAGNER quittera ses fonctions le 1er août. Le profil de poste a été modifié et publié en T3 et non en T2. Il y a par ailleurs une réflexion à effectuer avec l'agent comptable sur l'avenir du service financier et la pertinence de mettre en place un service facturier.

Christian BROSSARD précise que la mise en place d'un service facturier aura de facto une incidence sur les autres services de l'école car elle nécessite un transfert de compétences du service financier vers l'agence comptable.

Un support T2 sera donc disponible.

Eric LOCICERO demande pourquoi il a été décidé de transformer ce poste T2 en T3 ?

Christian BROSSARD répond qu'il y a une difficulté à recruter et à fidéliser les agents au sein de ce service. Par ailleurs, l'école a rapidement besoin d'un(e) responsable de service et les délais de publication des postes T2 sont longs et incertains.

Responsable de la politique d'archivage :

Fin de contrat 6 quinquies d'Aurélié TIMSIT en septembre 2019.

L'école négocie avec le SRH pour obtenir exceptionnellement une prolongation du contrat d'Aurélié TIMSIT compte tenu de l'absence d'un concours SEDOC cette année.

Assistant(e) de bibliothèque :

Poste prochainement vacant avec le départ de Dominique UNGER au 1er juillet.

Demande de publication du profil de poste effectuée le 20 mai.

6. Présentation de la feuille de route Egalité 2019/2022 (pour information)

Amandine KOWALSKI présente les grands axes de la feuille de route Egalité 2019/2022. Elle rappelle que le ministère de la Culture a obtenu le double label Egalité-Diversité et accompagne les établissements publics, les SCN et les DRAC dans la démarche de la double labellisation.

Deux écoles d'architecture ont obtenu à ce jour un label.

Vincentella de COMARMOND ajoute que les dernières statistiques démontrent que le ministère de la Culture emploie majoritairement des femmes (54% contre 46% d'hommes).

Caroline LECOURTOIS précise toutefois que les femmes sont encore insuffisamment représentées dans certains corps (ex : professeurs des écoles d'architecture).

Au niveau des étudiants, l'école accueille aujourd'hui plus de femmes que d'hommes.

Vincentella de COMARMOND ajoute que les femmes sont majoritairement plus diplômées en architecture mais qu'elles sont moins nombreuses à s'inscrire à l'Ordre des architectes.

Caroline LECOURTOIS revient sur la question du double label. Lors du dernier collège des directeurs, il y a eu une longue discussion sur le sujet car les établissements publics peuvent dès à présent déposer leur dossier de candidature auprès de l'AFNOR pour obtenir un ou deux labels. Elle rappelle également que les écoles d'architecture se sont déjà dotées d'une charte Egalité en 2018 (approuvée par le CT et le CHSCT).

7. Questions diverses :

Point sur les contractuels administratifs en contrat 6 quinquies (pour information)

3 agents sont actuellement en contrat 6 quinquies :

- Aurélie TIMSIT (Titre 2) - Archives
- Steve MOTTO (Titre 2) – Finances
- Garcin MODESTIN (Titre 3) – Surveillance

Campagne des associés 2019 :

Eric LOCICERO souligne l'importance de ne pas recruter des MCFA dans des domaines d'étude déjà servis. Il souhaite également que les recrutements soient en priorité effectués sur le 1er cycle.

Retards dans le paiement des étudiants :

Juan-Luis MORALES alerte sur les retards de remboursement des étudiants.

Christian BROSSARD répond que la gestion est plus compliquée avec les nouvelles exigences de l'agent comptable. Le service financier fait son possible pour régler la situation avant les vacances estivales.

Le prochain CT du 25 juillet est annulé et reporté au **27 septembre**.

Plus personne ne prend la parole, la séance est levée à 17h40.

La présidente

Le secrétaire adjoint

La secrétaire

Caroline LECOURTOIS

Eric LOCICERO

Amandine KOWALSKI

G. Guin

Comité technique du ~~11~~ 12 Avril 2019

Elus titulaires de SUD Culture .

Nous élus titulaires de SUD Culture , nous avons bien pris note de la communication de la directrice du 2 avril 2019 en réponse à notre communication du 29 mars 2019.

Nous notons en effet les dispositions énoncées dans cette communication et en particulier en fin de cette communication , dont nous rappelons ici les termes :

...« Les dispositions prises officiellement évitent tout vice de former à ces égards . les postes étant destinés à permettre aux enseignants contractuels des établissements de pouvoir être titularisés, ils ne peuvent participer , ; à quelque niveau que ce soit , à la mise en œuvre de la procédure du concours de recrutement et donc à la rédaction des profils de postes qui seront proposés »

Or si certain contractuels ont été exclus de la discussion en amont qui a aboutit à la définitions des postes . D'autres contractuels par ailleurs membres du CPS ont poursuivi ces discussions avec des enseignants titulaires et même rédigés en partie les orientations des profils de poste qui sont proposés . (nous pourrons en présenter les attendus si besoin)

Ces membres élus du CPS qui cumulent à la fois le statut de contractuel et celui de qualifié se doivent d'être informés et interdit de prendre part à la rédaction de ces profils de poste .

Dans le cas d'une titularisation d'un contractuel qualifié , membre du CPS nous porterons cette infraction devant le ministère de la ,culture et demanderons l'annulation de cette titularisation .

Les membres élus titulaires du CT

The block contains several handwritten signatures in blue ink. The top signature is a long, sweeping stroke. Below it are two more distinct signatures, one of which appears to be 'G. Guin'. To the right of the second signature is a small number '1'. At the bottom is a smaller, more compact signature.